



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mars 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Dixième session

Genève, 23-25 mai 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la dixième session¹

Qui s'ouvrira à 10 heures le 23 mai 2016 au Palais des Nations, à Genève, dans la salle XI.
Le 25 mai, la session se tiendra dans la salle V.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.

A. Débat de fond de haut niveau

3. Partenariats public-privé et innovation au service du développement durable :
 - a) Principes directeurs d'une bonne gouvernance dans les partenariats public-privé au service des objectifs de développement durable ;
 - b) Innovation à l'appui des stratégies nationales de développement durable.

¹ Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations sont tenus de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/index.php?id=42333>. Ils sont priés de se présenter, avant la réunion, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, au Portail de Pregny, 8-14 avenue de la Paix, pour se faire délivrer une plaquette d'identité. Les participants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des locaux, sur le site Web de la CEE à l'adresse http://www.unece.org/fileadmin/DAM/meetings/UN_Map.pdf.



B. Débat général

4. Questions découlant des décisions du Comité exécutif de la CEE et de l'Assemblée générale des Nations Unies.
5. Exécution du programme de travail :
 - a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité ;
 - b) Équipe de spécialistes des partenariats public-privé ;
 - c) Activités de renforcement des capacités.
6. Domaines d'intérêt commun avec d'autres organes de la CEE et des organisations internationales.
7. Principales conclusions du débat de fond de haut niveau.
8. Programme de travail :
 - a) Le rôle du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé à l'appui du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030² et du Programme d'action d'Addis-Abeba³ ;
 - b) Activités intersessions pour 2016-2017 ;
 - c) Projet de cadre stratégique du Sous-Programme « Coopération et intégration économiques pour 2018-2019 » ;
 - d) Mesures visant à poser les bases du renforcement de l'intégration, du développement économique et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE : conférence conjointe.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Les représentants sont invités à adopter l'ordre du jour provisoire.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CECI/2016/1	Décision

² Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui porte sur les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles connexes que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont adoptées en septembre 2015 (A/RES/70/1) ; [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030 %20Agenda% 20for% 20Sustainable% 20Development% 20web.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf).

³ Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ; http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf.

Point 2

Élection du Bureau

2. Les représentants éliront les membres du Bureau du Comité pour un mandat de deux ans à compter de la présente session.

A. Débat de fond de haut niveau

Point 3

Partenariats public-privé et innovation au service du développement durable

a) Principes directeurs d'une bonne gouvernance dans les partenariats public-privé au service des objectifs de développement durable

3. Les participants examineront en quoi les nouveaux principes directeurs révisés de la CEE régissant la bonne gouvernance dans les partenariats public-privé renforcent le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et son optique axée sur la population, la planète et la prospérité.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Principes de bonne gouvernance dans les partenariats public-privé	ECE/CECI/CRP/1	Information

b) Innovation à l'appui des stratégies nationales de développement durable

4. Les participants examineront la manière dont les politiques d'innovation peuvent contribuer à la réalisation des priorités nationales au service du développement durable. La séance portera sur : a) les bonnes pratiques permettant d'aligner les politiques d'innovation sur certains objectifs de développement durable, notamment dans des domaines tels que la croissance de la productivité, la diversification de l'économie, la maîtrise des ressources dans la consommation et la production, ou de dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement ; b) le potentiel d'enseignement à tirer des politiques mises en place ; et c) la nécessité de renforcer les capacités dans ce domaine.

B. Débat général

Point 4

Questions découlant des décisions du Comité exécutif de la CEE et de l'Assemblée générale des Nations Unies

5. Le secrétariat rendra compte des questions découlant des décisions prises par le Comité exécutif de la CEE et l'Assemblée générale des Nations Unies.

Point 5

Exécution du programme de travail

a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité

6. Le secrétariat informera les représentants des activités menées par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis sa huitième réunion et de ses projets pour l'année à venir.

7. Il sera rendu compte des conclusions préliminaires de la deuxième étude de performance en matière d'innovation du Bélarus.

8. Les représentants seront invités à adopter le rapport de la huitième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité et les recommandations issues de la deuxième étude de performance en matière d'innovation concernant le Bélarus.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa huitième réunion	ECE/CECI/ICP/2015/2	Décision
Accélérer l'adoption d'innovations	ECE/CECI/2016/3	Décision
Deuxième étude de performance en matière d'innovation du Bélarus – conclusions préliminaires	ECE/CECI/CRP/2	Information

b) Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

9. Le secrétariat informera les représentants des activités menées par l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé depuis sa septième réunion, y compris des résultats du premier Forum pour les objectifs de développement durable, ainsi que de ses plans pour l'année à venir.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Principes de bonne gouvernance dans les partenariats public-privé	ECE/CECI/CRP/1	Information
Rapport du Forum international des partenariats public-privé	ECE/CECI/CRP/3	Information
Normes et recommandations en cours d'élaboration	ECE/CECI/CRP/4	Information
Proposition de création d'un groupe de travail des partenariats public-privé à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU	ECE/CECI/2016/6	Décision

c) **Activités de renforcement des capacités**

10. Le secrétariat informera les délégations des activités de renforcement des capacités menées depuis la neuvième session du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé.

11. Les participants seront invités à adopter le rapport.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport sur les activités de renforcement des capacités	ECE/CECI/2016/4	Décision

Point 6

Domaines d'intérêt commun avec d'autres organes de la CEE et des organisations internationales

12. Les représentants seront informés des domaines d'intérêt commun ainsi que de la collaboration effective ou possible avec d'autres organes de la CEE et d'autres organisations internationales.

13. Dans le cadre de la contribution de la CEE au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, un bref exposé sera présenté par la coordonnatrice pour l'égalité des sexes de la Commission économique pour l'Europe sur la façon d'intégrer dans les travaux du Comité une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes.

14. Des représentants d'autres organisations internationales seront invités à mettre en avant les possibilités de collaboration avec le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé ainsi que les activités en cours ou prévues dans ce domaine.

15. Un débat se déroulera sur les possibilités de collaboration entre le Comité, d'autres organes de la CEE et des organisations internationales.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Programme de travail pour l'exercice 2016-2017 et Plan de mise en œuvre du programme de travail intersessions du Comité directeur des capacités et des normes commerciales	ECE/EX/2015/L.15	Information

Point 7

Principales conclusions du débat de fond de haut niveau

16. Le Président présentera son résumé sur le débat de fond de haut niveau, que les représentants seront invités à examiner et à discuter en vue de formuler des suggestions quant à la suite à donner à ce débat.

Point 8

Programme de travail

a) Le rôle du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé à l'appui du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba

17. Les représentants examineront le rôle du Comité en ce qui concerne l'appui au Programme de travail à l'horizon 2030 et du Programme d'Action d'Addis-Abeba.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Le rôle du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba	ECE/CECI/CRP/5	Information

b) Activités intersessions pour 2016-2017

18. Les représentants examineront et approuveront le plan d'exécution des activités à mener entre les sessions de 2016 et 2017 du Comité.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Plan d'exécution des activités intersessions pour la période 2016-2017	ECE/CECI/2016/5	Décision

c) Projet de cadre stratégique du Sous-Programme « Coopération et intégration économiques pour 2018-2019 »

19. Le secrétariat présentera le cadre stratégique du Sous-Programme « Coopération et intégration économiques » pour l'exercice biennal 2018-2019, pour information. Ce document a été examiné et approuvé par le Comité exécutif en novembre 2015.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Cadre stratégique du Sous-Programme « Coopération et intégration économiques pour 2018-2019 »	ECE/CECI/2016/7	Information

d) Mesures visant à poser les bases du renforcement de l'intégration, du développement économique et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE : conférence conjointe

20. Le Bureau du Comité et le Gouvernement du Bélarus informeront les représentants sur une conférence consacrée au thème « mesures visant à poser les bases du renforcement de l'intégration, du développement économique et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE » qui sera organisée en commun avec le Comité directeur pour le renforcement des capacités et des normes commerciales dans la ville de Minsk, à l'automne 2016.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Mesures visant à poser les bases du renforcement de l'intégration, du développement économique et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE : note d'information	ECE/CECI/CRP/6 ECE/CTCS/2016/NONE/1	Information

Point 9

Questions diverses

21. Les participants arrêteront les dates de la prochaine session.

Point 10

Adoption du rapport

22. Les participants adopteront le rapport de la dixième session, contenant les décisions adoptées par la Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé.

III. Calendrier indicatif

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi	
23 mai 2016	
10 heures-10 h 20	Point 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau
10 h 20-13 heures	Débat de fond de haut niveau Point 3. Partenariats public-privé et innovation au service du développement durable a) Principes directeurs d'une bonne gouvernance dans les partenariats public-privé aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
15 heures-18 heures	Débat de fond de haut niveau (suite) Point 3. Partenariats public-privé et innovation au service du développement durable (suite) a) Principes directeurs d'une bonne gouvernance dans les partenariats public-privé aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable (suite) b) Innovation à l'appui des stratégies nationales de développement durable

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi	
24 mai 2016	
10 heures-12 heures	<p>Débat de fond de haut niveau (suite)</p> <p>Point 3. Partenariats public-privé et innovation au service du développement durable (suite)</p> <p>b) Innovation à l'appui des stratégies nationales de développement durable (suite)</p>
12 heures-13 heures	<p>Débat général</p> <p>Point 4. Questions découlant des décisions du Comité exécutif de la CEE et de l'Assemblée générale des Nations Unies</p> <p>Point 5. Exécution du programme de travail</p> <p>a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité</p> <p>b) Équipe de spécialistes des partenariats public-privé</p>
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
15 heures-18 heures	<p>Débat général (suite)</p> <p>Point 5. Exécution du programme de travail (suite)</p> <p>c) Activités de renforcement des capacités</p> <p>Point 6. Domaines d'intérêt commun avec d'autres organes de la CEE et des organisations internationales</p> <p>Point 7. Principales conclusions du débat de fond de haut niveau</p> <p>Point 8. Programme de travail</p> <p>a) Le rôle du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé à l'appui du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba</p> <p>b) Activités intersessions pour 2016-2017</p> <p>c) Cadre stratégique du Sous-programme « Coopération et intégration économiques pour 2018-2019 »</p> <p>d) Mesures visant à poser les bases du renforcement de l'intégration, du développement économique et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE : conférence conjointe</p>
Mercredi	
25 mai 2016	
10 heures-13 heures	<p>Débat général (suite)</p> <p>Point 9. Questions diverses</p> <p>Point 10. Adoption du rapport</p>